

COMMENT S'INSCRIRE ?

PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions ont lieu samedi 3 juin de 10h à 11h au sous-sol du théâtre André Malraux.

Un dossier vous sera remis et sera à rapporter complet en mairie au plus tard samedi 10 juin. Passé ce délai, la place sera attribuée à un enfant placé sur liste d'attente. Attention, si votre enfant a bénéficié d'un séjour au cours des 12 derniers mois (y compris les classes découvertes) il ne sera pas prioritaire mais mis sur liste d'attente.

INSCRIPTIONS - RÈGLEMENT

Lors de l'inscription en Mairie, un acompte de 45 euros (espèces ou chèque uniquement) à déduire de la participation familiale sera demandé et non remboursé en cas d'annulation.

Le règlement est à effectuer dans les 40 jours après réception de la facture, par chèque à l'ordre de RR Enseignement Enfance, carte bleue ou espèces. Les bons caf sont acceptés.

Attention :

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial pour l'année 2023, merci de vous munir des justificatifs suivants le jour de l'inscription :

- Photocopie du dernier avis d'imposition sur le revenu
- Photocopie d'un justificatif de domicile

À SAVOIR !

Comme pour chaque activité municipale, la contribution financière demandée aux familles, même pour le quotient le plus élevé, ne correspond pas au prix réel des séjours.

En effet, la participation la plus élevée pour une famille chevillaise ne dépassera pas 50% du prix du séjour. Le reste est pris en charge par la Ville.

Direction de l'éducation

Hôtel de ville, 88 avenue du Général de Gaulle

01 45 60 18 77 ou 01 45 60 18 92 - enfance@ville-chevilly-larue.fr

SÉJOURS ÉTÉ 2023

Enfants de 6 à 11 ans

la
COLO
c'est trop
COOL!

PRÉ-INSCRIPTIONS

samedi 3 juin de 10h à 11h

au sous-sol du théâtre
de Chevilly-Larue André Malraux
(102 avenue du Général de Gaulle)

Direction de l'éducation

01 45 60 18 77 ou 01 45 60 18 92
enfance@ville-chevilly-larue.fr

CHEVILLY
LARUE





Séjour Juillet

DU LUNDI 17 AU DIMANCHE 23 JUILLET

7 JOURS À TANNERRE Les apprentis cavaliers

Ce séjour sera l'occasion de devenir un véritable cavalier grâce à une initiation à l'équitation de façon ludique : jeux équestres, voltiges, pony-games... il faudra prendre soin de son poney avant et après chaque séance. Pour clore ce séjour, une balade en poney en pleine nature sera proposée. En dehors des séances d'équitation, des activités sportives, des grands jeux, des loisirs créatifs et des veillées compléteront le programme de ce séjour.

ACTIVITÉS

4 séances
d'équitation,
animation
nature, grands
jeux, activités
manuelles...



TRANSPORT : CAR



YONNE

TARIFS

QUOTIENT 1	de 121,60 € à 145,92 €
QUOTIENT 2	de 152 € à 176,32 €
QUOTIENT 3	de 182,40 € à 206,72 €
QUOTIENT 4	de 212,80 € à 237,12 €
QUOTIENT 5	de 243,20 € à 267,52 €

QUOTIENT 6	de 273,60 € à 304 €
PLAFOND	304 €
NON CALCULÉ	486,40 €
HORS COMMUNE	608 €
Réduction de 25% à partir du 2 ^e enfant	



Séjour Août

DU MERCREDI 9 AU VENDREDI 18 AOÛT

10 JOURS À LA TRINITÉ-SUR-MER ! Les petits moussaillons

Le capitaine du centre attend de nombreux moussaillons pour faire d'eux de véritables marins !

Il les initiera aux joies de la voile et à l'apprentissage de la navigation, mais aussi à la pêche pour qu'ils soient capables de se nourrir des trésors de la mer !

Les secrets des traditions bretonnes n'auront plus de secrets pour nos petits Chevillais grâce à un parcours féerique dans la forêt, la visite du musée de Saint-Degan ou encore les mystères de la fameuse forêt de Brocéliande.

Un programme où activités et imaginaire s'entremêleront pour la plus grande joie des enfants.

ACTIVITÉS

Voile, pêche,
visites, jeux...



TRANSPORT : CAR



MORBIHAN

ATTENTION

Le pass nautique (ancien test d'aisance aquatique) est obligatoire pour ce séjour

TARIFS

QUOTIENT 1	de 155,60 € à 186,72 €
QUOTIENT 2	de 194,50 € à 225,62 €
QUOTIENT 3	de 233,40 € à 264,52 €
QUOTIENT 4	de 272,30 € à 303,42 €
QUOTIENT 5	de 311,20 € à 342,32 €

QUOTIENT 6	de 350,10 € à 389,00 €
PLAFOND	389 €
NON CALCULÉ	622,40 €
HORS COMMUNE	778,00 €
Réduction de 25% à partir du 2 ^e enfant	